

La Minerve



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire, situé au 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, le jeudi, **12 février 2026, à 19 h 30.**

Donné à La Minerve, ce 10^e jour de février 2026.



Marc-André Laforest
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Marc-André Laforest, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 10 février 2026, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 février 2026.



Marc-André Laforest
Directeur général et greffier-trésorier